

...

### 3) Communications du Conseil administratif

Le président donne la parole à Mme Grandjean-Kyburz, maire.

Mme Grandjean-Kyburz fait part des communications suivantes :

#### Prévention et sécurité

##### **Mise en œuvre du nouveau plan de stationnement**

Concernant les exclusions de zones et les chemins oubliés, la Fondation des parkings nous a confirmé accepter désormais de délivrer des « macarons » à tout habitante et habitant de Chêne-Bougeries qui le demande, malgré le fait que l'arrêté du 7 mai 2013 pris par la DGM est encore en vigueur. Nous ne pouvons donc que les remercier de leur pragmatisme et flexibilité à cet égard. Des courriers seront transmis aux habitantes et habitants concernés du chemin De-La-Montagne, de l'ensemble résidentiel de la Gradelle, du chemin du Pré-du-Couvent et du chemin de Grange-Canal.

Les contrôles de stationnement, qui avaient été suspendus à partir du numéro 70, au chemin De-La-Montagne, pourront reprendre dès le 1<sup>er</sup> décembre.

Par ailleurs, en raison de divers chantiers, mis en parallèle avec la zone 12 D, très restreinte en termes de possibilité de stationnement; notre Police municipale, laissant le temps de l'adaptation et de l'analyse statistique de la pertinence du nombre de zones et de leur découpage, ne verbalise pas les communiers au bénéfice d'un macaron, quelle que soit la zone de stationnement.

En outre, un certain report du stationnement pendulaire ayant été constaté dans le périmètre de l'ensemble résidentiel de la Gradelle, notre Police municipale a intensifié les contrôles dans ce secteur. Afin d'augmenter l'effet dissuasif de ces contrôles, ces derniers sont également effectués sur des véhicules en mouvement, à l'entrée des chemins de la résidence, afin de réprimer la circulation des non-riverains sur le modèle de ce qui se fait à Conches, permettant de notifier des AO à CHF 100.-.

##### **Contrôles de circulation et modification des horaires de patrouilles**

Avec les nombreux chantiers continuellement ouverts sur notre commune, l'introduction des mesures anti-transit et de la zone « macarons », ce qui a également comme effet de créer une plus grande fluidité dans les zones 30, nous assistons à l'émergence d'un sentiment d'insécurité de nos habitantes et habitants, en relation avec des incivilités routières et un non-respect de la LCR.

Notre Police municipale redirige par conséquent momentanément son activité, en suspendant les patrouilles du vendredi soir, désormais assez calmes et tout en

conservant le samedi de 14 h 00 à 23 h 00, ceci pour augmenter les contrôles de circulation, lesquels nécessitent une forte présence tôt le matin.

Divers contrôles de circulation ont bien évidemment eu lieu ces derniers mois notamment sur la route de Malagnou au débouché du chemin Naville (8 octobre et 7 novembre) avec à la clé notamment 18 rapports de dénonciation émis par nos agents concernant des contrevenants ayant enfreint la double ligne.

Concernant ces contrôles de circulation, je tiens à remercier particulièrement notre Police municipale, en relevant que, les derniers braquages dont nous avons eu connaissance ces dernières semaines dans la région sont là pour nous le rappeler, les contrôles de circulation constituent un risque, particulièrement pour les APM dont on appellera, qu'ils ne sont pas dotés d'armes de service. Il s'agit d'une exception en Suisse.

Concernant les mesures anti-transit à Conches, qui constituent un projet pilote mené conjointement entre nos services et la DGM et qui feront l'objet d'une première évaluation en avril 2014, une séance d'information publique aura lieu le 21 novembre à 20 h 00 à Conches, sous la direction de M. Jean Locher, en présence de représentants de la DGM, du mandataire chargé de proposer des mesures de sécurisation routière et de notre service Prévention et sécurité.

Suite à une séance de coordination CEVA du 12 novembre, notre Police municipale nous rappelle que, dès le 18 novembre, un régime bidirectionnel, avec feux alternés, sera installé au chemin de Grange-Canal; tandis que de janvier à juin 2014, le chemin De-La-Montagne sera également placé sous régime bidirectionnel, avec feux alternés.

### École - Petite enfance - Jeunesse

#### **Restaurants scolaires**

Une visite à l'école de la Gradelle a eu lieu récemment, en présence de représentants de Restochêne afin d'envisager une extension de la capacité d'accueil, qui pourrait s'avérer nécessaire dès la rentrée prochaine, la capacité maximale du restaurant étant déjà atteinte.

Par ailleurs, une séance avec les représentants de l'association Miamaclap, gérant le restaurant scolaire de Conches, est prévue le 27 courant, afin de dresser un bilan après 2 mois d'utilisation des nouveaux pavillons provisoires, et afin d'envisager une éventuelle reprise de la gestion du restaurant par l'administration communale, l'association ayant un problème de mobilisation des bénévoles...

La séance de la commission Jeunesse, du 6 novembre, s'est déroulée, pour partie, en présence de M. Yann Boggio, secrétaire général de la FASe.

Ainsi, les commissaires ont été informés en détails, tant des activités de la FASe, que des tenants et aboutissants du nouveau mécanisme de financement.

À cet égard, j'aimerais rappeler que la commune de Chêne-Bougeries s'était opposée à ce mécanisme, mais qu'elle avait été minorisée lors du vote à l'ACG.

Concernant le CRL, je souhaite vous rappeler que 800 « heures moniteurs » sont actuellement à charge du Centre, lequel doit, qui plus est, faire face à un manque d'environ 4'000 « heures moniteurs » par année.

Un courrier a donc été envoyé à la FASe, afin de demander la conversion en « heures moniteurs » du montant correspondant à la diminution du traitement de la secrétaire du CRL, laquelle avait réduit son taux d'activité de 80 à 60 %.

Pour le reste, sachez que la « Soirée citoyenne 2014 », réunissant les jeunes nés en 1996, aura lieu le 24 février 2014.

Préalablement à la manifestation, traditionnellement organisée par la ville de Genève et les communes genevoises au Théâtre du Léman, nos jeunes communiers seront reçus par les autorités communales, par vous, à l'Espace Nouveau Vallon.

### Affaires sociales

L'attribution des subventions concernant **l'Aide au développement** a eu lieu lors de la séance de la commission Affaires Sociales du 15 octobre 2013.

Ainsi, les commissaires ont décidé de soutenir 49 organisations pour un montant total de CHF 146'670.–; le tiers restant de l'enveloppe budgétaire allant à la FGC, selon notre accord-cadre.

La majorité des fonds ont été investis en Afrique (48 %) et en Amérique Latine (35 %).

Le 19 novembre prochain, la commission attribuera les subventions aux associations œuvrant dans le domaine de **l'action sociale Genève**.

46 demandes ont été d'ores et déjà transmises aux commissaires.

**La distribution des pommes et des pommes de terre** tant attendue par les bénéficiaires est en cours, comme chaque année à cette période.

Sur 141 foyers contactés, 74 sont intéressés et recevront donc leur colis.

Le **troc vente** se déroulera ce samedi 16 novembre, à la salle communale Jean-Jacques Gautier.

La soirée de Noël en faveur des résidentes de la fondation « **Au Cœur des Grottes** » aura, quant à elle, lieu le mardi 17 décembre, également à la salle communale.

### Culture

#### **Bilan**

L'exposition « Le fabuleux Jean de la Fontaine » a été un énorme succès. Plus de 40 classes, dont 22 de Chêne-Bougeries, l'ont visitée.

Nous n'avons malheureusement pas pu honorer toutes les demandes, malgré la flexibilité des animateurs qui ont reçu des écoles privées hors plages horaires. Les mercredis matins ont tous été remplis par la venue de Centre de Rencontres et de Loisirs de la commune et du canton.

C'est donc un public d'environ 3'000 personnes au total, ravi et enchanté par le domaine du merveilleux qui, durant 3 semaines, a investi l'Espace Nouveau Vallon.

Une couverture presse importante (émission de radio sur One FM, article d'une page entière avec photo dans la Tribune de Genève, etc...) a également mentionné la qualité de l'exposition.

Cette dernière s'est terminée, comme de coutume, le dimanche 27 octobre au soir, par un repas canadien regroupant les divers bénévoles et animateurs, évidemment sous le signe de la convivialité.

Le cycle de conférences Jean-Jacques Gautier 2013, constitué de quatre conférences sur le thème « Droits humains et questions de société », s'est achevé ce mardi.

Après la diffusion du documentaire « Les droits de l'enfant en question » de Laurence Scarbonchi, nous avons eu l'honneur de recevoir le Dr Daniel Halpérin, pédiatre et président de l'Association suisse des amis du Docteur Janusz KORCZAK.

#### **Les événements à venir**

C'est au traditionnel marché, les samedi 30 novembre et dimanche 1<sup>er</sup> décembre, organisé conjointement avec la commune de Chêne-Bourg, que vous pourrez retrouver l'ambiance de Noël. Animations, musique, artisanat et restauration vous y attendront, répartis sur une soixantaine de stands, dans le Vieux Bourg de 10 h 00 à 18 h 00. Il y aura notamment un stand tenu par les Éditions Chênoises avec la vente du livre « Lieux et passages » dont le vernissage aura lieu le 27 novembre prochain, à 20 h 00 au Point Favre à Chêne-Bourg, après l'assemblée générale constitutive du 4 C.

Le 6 décembre, les enfants « sages » de Chêne-Bougeries seront à l'honneur. C'est Saint-Nicolas, accompagné de Père Fouettard, qui après un joyeux cortège aux

flambeaux qui partira à 18 h 15 de devant la salle communale, puis qui défilera sur la place Audéoud et dans le parc Stagni, distribueront aux enfants un cornet de friandises.

Marrons chauds, soupe et fromage seront ensuite offerts aux enfants et à leurs parents, dans le hangar du service des Parcs et promenades.

Je remercie les conseillers municipaux qui voudront bien participer à l'appel des enfants et au service de la collation qui suivra. Je remercie également par avance MM. Messerli et Favarger qui tiendront, une fois encore, les rôles de Saint-Nicolas et du Père Fouettard.

Enfin, le Concert de l'An aura lieu, comme de coutume, le mercredi 1<sup>er</sup> janvier 2014 à 17 h 00 à la salle communale Jean-Jacques Gautier.

Des invitations seront à votre disposition et vous recevrez très prochainement des informations plus détaillées à ce sujet.

Le président remercie Mme Grandjean-Kyburz.

M. Karr n'étant pas encore présent en séance, le président propose que M. Locher donne lecture de ses communications.

Mme Tiercy suggère d'attendre le retour de M. Karr.

Le président passe la parole à M. Locher, conseiller administratif.

M. Locher fait part des communications suivantes :

#### Bâtiments et Infrastructures

Mes communications concernant le dicastère Bâtiments et Infrastructures seront relativement brèves.

En effet, la séance de commission du 14 octobre a été, pour partie, consacrée à l'examen, puis aux préavis relatifs aux deux crédits d'investissements figurant à l'ordre du jour de votre séance de ce soir.

Cela étant, les commissaires ont également été informés en détails, lors de cette séance du 14 octobre, de la teneur du rapport final du bureau ATBA concernant le projet de rénovation des façades du groupe scolaire de la Gradelle.

Un crédit d'investissement et financement y relatif sera donc très prochainement soumis aux membres de la commission.

Pour le surplus, les commissaires ont préavisé favorablement, et à la quasi-unanimité, lors de leur séance du lundi 11 novembre, deux crédits d'investissement et financement; l'un portant sur des travaux d'aménagements routiers complémentaires dans le secteur de Conches, ceci pour un montant de CHF 95'000.– TTC, l'autre portant sur un crédit d'étude de faisabilité relatif au projet d'agrandissement de l'école de Conches, ceci pour un montant arrêté à CHF 65'000.– TTC.

### Finances

Le crédit d'investissement et financement, d'un montant de CHF 95'000.– TTC, que j'évoquais tantôt, concernant des travaux d'aménagements routiers dans le secteur Bougeries /Paumière /Colombe/ Dupuy, a également fait l'objet d'un préavis favorable par les membres de la commission Finances, réunis en séance le 5 novembre.

### Sports

Je vous rappelle, pour la bonne forme, l'annulation de la prochaine séance de la commission Sports, un temps prévue le 18 courant.

Par ailleurs, lors de sa séance du 7 novembre, le Conseil administratif a signé un consentement, établi par Me Denis Keller, notaire, concernant l'augmentation de CHF 1'500'000.– à CHF 2'000'000.– de la cédule hypothécaire grevant le droit de superficie distinct et permanent immatriculé au feuillet N° 6405 du Registre foncier de la commune de Thônex; ceci en lien avec la construction d'une halle de curling par le « Curling Tivoli société coopérative ».

### Administration

Poursuivant la mise en œuvre des diverses recommandations formulées par la Cour des comptes dans le cadre de son rapport d'audit de légalité et de gestion des ressources humaines de la ville de Chêne-Bougeries, le Conseil administratif a adopté lors de sa séance de ce jour une directive relative à la fixation du traitement initial du personnel communal. C'est maintenant une petite dizaine de recommandations qui ont d'ores et déjà été mises en œuvre.

### Personnel

Lors de sa séance du 7 courant, le Conseil administratif a décidé de répondre favorablement à une demande de Mme Jannick Pittet, officier d'état civil, laquelle sollicitait un congé parental non payé, d'une durée d'une année dès la fin de son futur congé maternité; ceci conformément aux dispositions contenues dans le statut du personnel de la ville de Chêne-Bougeries.

Lors de cette même séance, le Conseil administratif a également décidé de répondre favorablement à une demande de Mme Stéphanie Sigg, officier d'état civil, laquelle sollicitait une réduction de son taux d'activité de 100 à 60 %; ceci dès la fin de son futur congé maternité.

Toujours lors de cette même séance du 7 novembre, notre Conseil a décidé de répondre favorablement à une demande de Mme Lorena Bolognino, secrétaire du Conseil municipal, laquelle sollicitait une diminution de son taux d'activité de 100 à 80 %; ceci dès la fin de son futur congé maternité.

Pour le surplus, le processus de recrutement d'un nouvel architecte de la qualité urbaine et de la biodiversité est toujours en cours.

À cet égard, mon collègue M. Jean-Michel Karr, a eu un premier entretien de recrutement avec six candidats, ainsi qu'avec deux mandataires spécialisés susceptibles de pallier temporairement l'absence de l'ancien titulaire du poste.

Ces mandataires spécialisés avaient répondu à un appel d'offres sur invitation.

Concernant le personnel toujours, je vous signale encore la tenue de plusieurs rencontres avec les membres de la Commission du personnel, la dernière en date ayant eu lieu le 6 novembre.

À cet égard, les discussions sont toujours en cours, concernant la teneur des statuts de la commission que ses membres ont transmis au Conseil administratif.

Une version préliminaire d'un projet de règlement du personnel communal, lequel est censé remplacer, le moment venu, le statut du personnel existant, a, au demeurant, été transmise aux membres de la commission.